

Délibérations du Comité Syndical

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 30 janvier 2023

Délibération n° DE_2023_012

Date de la convocation : 26/01/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 12

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIA (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24), Daniel BARBE (CD 33)

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Pierre CAMANI (CD 47), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33)

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Chemin d'Amadour entre Soulac sur Mer et Rocamadour

Le Comité départemental du Tourisme Lot et Garonnais nous a sollicité pour la pose de lames directionnelles autour du lac du Lescourroux. (cf mail ci-dessous) :



image001.png 17 Ko afficher enregistre

PDF signaletique LAC DE LESOURROUX.pdf 2.1 Mo afficher enregistre

Bonjour Madame, Monsieur,

Depuis quelques temps les départements de la Gironde, du Lot et Garonne, de la Dordogne et du Lot travaillent en collaboration sur la mise en place d'un Grand itinéraire de Randonnée intitulé «Le Chemin d'Amadour» entre Les villes de Soulac-sur-Mer (33) et Rocamadour (46).
Ce tracé empruntera le département sur une trentaine de kilomètres et traversera la commune de Soumensac.

Aujourd'hui nous rentrons dans la phase terminale car la promotion de cet itinéraire devrait débuter au mois de mars 2023.

Nous allons maintenant matérialiser le tracé par des pancartes et lames directionnelles.

L'une de ces lames doit être placée et implantée sur la commune de Soumensac au niveau de la digue du Lac de L'Escourroux, nous avons repéré un carrefour qui pourrait accueillir ce fléchage.

Sachant qu'il existe déjà sur place des supports et de la signalétique, nous aimerions avoir votre accord et vos conseils pour le placement et la mise en place de ce poteau directionnel.

Nous vous remercions par avance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

 **Yannis NERIA**
Responsable randonnée

TOURISME LOT-ET-GARONNE
271 rue Péchabou - 47000 AGEN
Tél. 05 53 66 13 33 - Port. 06 71 27 48 52



Une réponse positive leur a été faite le mercredi 11 janvier afin qu'il puisse terminer le parcours et réaliser la promotion à partir de mars 2023.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- De prendre acte que le lac du Lescourroux s'inscrit dans le circuit entre Soulac sur Mer et Rocamadour.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 01 février 2023
et publié ou notifié
le 01 février 2023

Le président,
Stéphane FARESIN